



Tunisie : Le CMF publiera, en octobre, le Guide des obligations vertes “Green Bonds”

La première version du guide tunisien d'émission des obligations vertes “green bonds” et de responsabilité sociale sera publiée le 27 octobre prochain. C'est ce qui ressort du workshop de consultation sur le guide d'émission en Tunisie des obligations vertes tenu vendredi 20 septembre à Tunis.

La rédaction dudit guide s'est achevée, affirme le président du Conseil du Marché Financier (CMF), Salah Essayel, expliquant que les obligations vertes sont destinées à encourager la réalisation des projets liés à l'environnement, au changement climatique et aux énergies propres, avec un impact social positif (création d'emplois).

Il évoque l'importance d'octroyer ces obligations aux investisseurs, d'autant qu'elles se distinguent par un taux d'intérêt inférieur aux autres obligations.

L'objectif est de réaliser des projets amis de l'environnement, durables et sociaux permettant la création d'emplois, la croissance et le développement du pays.

Les obligations vertes aideront l'Etat à mettre en place des projets liés à l'agriculture, aux ressources hydrauliques et à l'environnement, et ce à travers la valorisation des déchets, la résolution du problème de la construction anarchique et le développement des énergies renouvelables et des transports publics, lesquels doivent cibler principalement les catégories vulnérables et pauvres, a-t-il dit.

De son côté, le représentant de la société financière internationale en Tunisie (IFC, Groupe de la Banque mondiale), Georges Joseph Ghorra, a indiqué que l'IFC collabore avec le CFM pour que la version finale du guide soit publiée, le 27 octobre 2019 avec quelques modifications qui tiennent compte des observations des participants à cet atelier.

Le Groupe de la Banque mondiale a émis, depuis 2010, des obligations vertes d'une valeur de 9,2 milliards de dollars, soit 18 devises étrangères, a-t-il indiqué, rappelant que le groupe a accordé, depuis 2017, des obligations sociales d'un montant de 667 millions de dollars.



de CAP Bank (Capital African Partners Bank), Habib Karaouli, a souligné l'importance des obligations vertes dans la préservation de la durabilité des projets en Tunisie, qui disparaissent pour la plupart, au cours des trois premières années de leur création, d'autant que ces obligations sont fondées sur le contrôle permanent et l'encadrement rapproché.

L'octroi des obligations vertes à des investisseurs de tous les pays n'est pas limité à l'Etat, mais il est proposé également, aux banques, aux banques de développement, aux institutions d'investissement, aux collectivités locales et aux conseils régionaux.

Ce mécanisme peut être généralisé dans le pays, compte tenu de la richesse du tissu institutionnel et associatif tunisien (quelque 23 000 associations), 350 municipalités et de très nombreuses entreprises.

Des experts de la Banque mondiale et de diverses institutions internationales ont pris part à ce workshop, organisé à l'initiative du Conseil du Marché Financier en collaboration avec l'International Finance Corporation (groupe de la Banque Mondiale) et avec le soutien du gouvernement du Canada et la banque hongroise Eximbank.

[Source: Web Manager Center](#)